

N°: 269 /20.

ANNONCE POUR EXAMEN PROFESSIONNEL

Il est porté à la connaissance de tous les fonctionnaires répondants aux exigences juridiques nécessaires pour la participation à l'examen professionnel, pour accéder au poste décrit dans le tableau ci-dessous, qu'ils sont invités à soumettre leurs demandes de participation au plus tard quinze (15) jours ouvrables à compter de la date de la publication de cette annonce.

| Grades | Nombres des postes | Conditions d'accès |
|--------------------------|--------------------|---|
| Administrateur principal | 03 | Les administrateurs analystes et les administrateurs justifiant cinq (5) années de service effectif en cette qualité. |

Fait à Dergana : le 17 SEP. 2020

